

## « Responsabilité sociétale de l'entreprise et performance du système national d'innovation »

Zakaria BENNANI

Université Abdelmalek Essaadi E.N.C.G TANGER

[bennanizakaria@gmail.com](mailto:bennanizakaria@gmail.com)

### Résumé

*Le système national d'innovation est une approche nouvelle proposée par Freeman (1987) pour organiser l'innovation dans un territoire national. C'est un réseau d'institutions privées et publiques dont les interactions initient, produisent et diffusent de nouvelles technologies. L'entreprise constitue le fer de lance de cette approche puisque tous les intervenants concentrent leurs efforts de réseautage autour du tissu industriel.*

*L'encouragement de la recherche scientifique et technologique au sein d'une nation et surtout celle afférente au développement des PME reste une problématique sans cesse abordée tant au niveau macroéconomique qu'au niveau du comportement de l'entreprise elle-même. Dans ce sens, quelles relations pourrait-on concevoir entre d'une part, la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, et, de l'autre, la performance du système national d'innovation ?*

*Dans ce papier, on essaiera d'approcher et de répondre à un certain nombre de questionnements, déceler des conclusions et enfin proposer des recommandations.*

**Mots clefs :** Responsabilité sociétale de l'entreprise – Système National d'Innovation - Entreprise – PME - Recherche et Développement - Innovation.

### Introduction

L'économie mondialisée se caractérise de nos jours par une compétitivité rude et féroce. Les clés de succès et le secret de réussite dépendent de la capacité des entrepreneurs à s'investir dans la mise en place de nouvelles formes d'organisation de leurs entreprises et dans la conquête de produits innovants marquant ainsi la différence par rapport à leurs concurrents et par rapport à l'offre sur le marché.

Dans le passé, l'économie industrielle était basée sur les économies d'échelle et la production de masse. Aujourd'hui, on compte plus sur le capital humain et les compétences requises des gens. Ainsi, « les idées sont le nouveau facteur de production de cette économie entrepreneuriale. Cette nouvelle économie entraîne la création de la société entrepreneuriale qui met l'accent sur l'innovation » (*Conference Board* du Canada et Réseau canadien de technologie, 2002).

La nouvelle économie est une économie du savoir par excellence qui revalorise la place de l'homme dans la définition des « perspectives futures de l'humanité ».

L'édification de cette nouvelle économie est possible, selon DAHLMAN et UTZ, par l'existence de quatre piliers essentiels : Le premier est constitué par un environnement institutionnel et économique incitatif. Le deuxième renvoie à l'existence d'une population éduquée, habile et impliquée. Le troisième tient au dynamisme et à la créativité du **système national d'innovation** (SNI). Enfin, le dernier pilier de l'économie du savoir a trait à l'existence d'une infrastructure d'information et de communication performante et disponible pour tous les partenaires économiques et sociaux.

Par ailleurs le SNI qui constitue l'un des piliers stratégiques de cette nouvelle économie est conçue aujourd'hui parmi les approches les plus traitées en matière d'organisation de la recherche scientifique et technologique.

FREEMAN définit en 1987 le SNI comme étant un « un réseau d'institutions privées et publiques dont les activités et les interactions initient, modifient et diffusent de nouvelles technologies ». Selon l'OCDE, l'approche SNI fournit aux décideurs publics des orientations opérationnelles sur la manière de l'appliquer dans le but d'améliorer la politique de l'innovation et de la technologie.

Les différentes institutions citées par FREEMAN que sont les pouvoirs publics, les instituts de recherche privés et publics, les universités, les entreprises, ainsi que toute forme d'organisation pouvant participer à l'activité de production du savoir ne seront fiables que si elles s'organisent autour de réseaux impliquant une parfaite coordination et un vrai partenariat pouvant se réaliser même entre les concurrents.

La place de l'entreprise dans le SNI est centrale, elle constitue même la clé de voûte dudit système. L'entrepreneur en tant qu'acteur fondamental influe par ses comportements managériaux le processus de production du savoir.

Par ailleurs, la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise est généralement interprétée comme étant la façon dont les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs valeurs, à leur culture, à leur prise de décisions, à leur stratégie et à leurs activités d'une manière transparente et responsable, et donc la façon d'instaurer des pratiques exemplaires, de créer de la richesse et d'améliorer la société. (*Industry Canada*, 2007).

Comment concilier donc la volonté de l'entreprise à appliquer des pratiques de bonne conduite avec celle de concevoir une politique de recherche et développement dans le cadre de l'approche du système national d'innovation ? Et quels sont les facteurs qui conditionnent la performance de ce système dans le cadre de cette relation ?

### ***La connaissance et l'apprentissage, bases fondamentales de l'approche du Système National d'Innovation***

Plusieurs auteurs se sont attelés à travailler sur l'approche du Système National d'Innovation. Les analyses les plus profondes sont celles qui ont tenté de l'expliquer à partir des origines de son apparition et les facteurs qui ont ébauché son éruption.

La présentation proposée émane des développements d'économistes de l'université d'Aalborg qui ont travaillé sur des observations empiriques dans des pays nordiques.

Le groupe d'Aalborg suppose que la ressource la plus fondamentale dans l'économie moderne est la connaissance et, par conséquent, le processus le plus important est l'apprentissage (Lundvall, 1996).

De ce fait, cette prétention suggère qu'un élément principal dans le concept du « système national d'innovation » soit la Connaissance et l'Apprentissage (Gu, 1996).

Une deuxième prétention consiste à ce que l'appui à l'installation institutionnelle est crucial à l'apprentissage. Lundvall (1992) suppose que l'apprentissage est un processus principalement interactif et, en conséquence, il est socialement inclus. De plus, l'apprentissage ne peut être compris en dehors d'un contexte institutionnel et culturel (Lundvall, 1996).

La connaissances et l'apprentissage sont donc à l'origine de l'approche du système national d'innovation et constituent même les bases sur lesquelles se fonde l'économie moderne. Toutefois, l'institutionnalisation de l'apprentissage est un processus de grande importance puisqu'il permet l'organisation et la structuration du système d'innovation dans un territoire national donné.

### ***La portée nationale du système national d'innovation***

L'une des caractéristiques fondamentales de l'approche du système national d'innovation réside dans sa portée nationale. En effet, la définition, la mise en place et le bon fonctionnement de ce système ne peuvent être réalisés que dans un cadre national.

Par ailleurs, l'approche du système national d'innovation est confrontée au paradoxe suivant : les systèmes nationaux d'innovation « ont une orientation essentiellement nationale parce que ce sont des institutions nationales qui les financent et leur fournissent l'équipement dont ils ont besoin, mais leur organisation et leur mise en œuvre sont en grande partie locales » (Gouvernement du Canada, 1992).

A cet effet, l'encouragement de la science et la technologie par les pouvoirs publics ne peut être de mise que par le concours des différents acteurs en l'occurrence l'entreprise qui doit participer activement à cet effort national.

A un autre niveau d'analyse, les stratégies et les programmes, dont la portée est nationale, que financent les industries nationales « sont confrontées au fait que beaucoup de compagnies installées sur leurs territoires sont des multinationales. Elles ont aussi des arrangements avec des firmes d'autres nationalités pour partager la technologie » (CNRS, 1995).

L'innovation est donc perçue d'un angle national mais le besoin de coopération entre les nations est de mise. Nelson et Rosenberg (1993) ont forgé le concept de « technonationalisme » pour mettre en exergue les liens entre la technologie et le territoire sur lequel naît cette technologie, d'une part, et l'obligation des pouvoirs publics envers l'encouragement des sciences et technologie par l'adoption d'un cadre organisationnel facilitant les interactions entre toutes ses composantes, d'autre part.

#### ***Innovation, entreprise nationale et le « techno-nationalisme »***

L'entreprise innovante constitue le noyau dur de tout système national d'innovation. Le « technonationalisme » combine une croyance forte que les capacités technologiques des entreprises d'une nation sont une source principale de leur prouesse compétitive avec une croyance que lesdites capacités ont une portée nationale et ne peuvent être construites que par une action nationale (Nelson et le Rosenberg, 1993). Cette action est l'œuvre des pouvoirs publics qui sont dans l'obligation d'encourager et de propulser les conditions de mise en œuvre du système national d'innovation.

Ces facteurs conduisent les pays en développement à se demander comment peuvent-ils adopter une politique où la science et la technologie joueraient un rôle de premier plan dans le développement économique.

C'est ainsi que l'importante montée des pays nouvellement industrialisés comme la Corée et le Taiwan, utilisant une technologie de haut niveau, a élargi la gamme des nations possédant des entreprises des plus compétitives à l'échelon international et ce dans des domaines qui étaient l'apanage de quelques firmes. Cette situation a conduit les pays en développement, ayant des secteurs de production faibles, à se demander comment ils pourraient émuler ces pays nouvellement industrialisés ? (Gu, 1996).

Par ailleurs, la capacité des entreprises à innover est liée à leur aptitude à « associer des connaissances provenant de sources internes et d'autres provenant de sources externes » (OCDE, 2002). Par conséquent, les entreprises doivent nouer des alliances stratégiques afin d'acquérir les connaissances et le savoir nécessaires aux programmes d'innovation.

De plus, la croissance des entreprises est fonction de l'amélioration de leurs « capacités d'absorption pour l'acquisition et l'utilisation du savoir et par des processus d'apprentissage internes. Gérer les transitions majeures au fur et à mesure de l'amélioration de leurs performances en matière d'innovation constitue pour les entreprises un défi majeur » (Little, 2001).

C'est tout un changement que doivent opérer les entreprises pour passer d'une situation où l'innovation n'est pas conçue en tant que moteur de la croissance et élément stratégique de compétitivité, à une situation où la « culture » de l'entreprise se réinvente pour se focaliser autour de l'innovation.

Certains travaux empiriques ont mis l'accent sur les modes d'innovation utilisés par les entreprises innovantes. A cet effet, Hollenstein (2001), a établi cinq modes d'innovation pour le secteur des services suisse :

- Les entreprises scientifiques de haute technologie, intégrées dans un réseau, dotées d'un personnel hautement qualifié, à forte intensité de R&D et bénéficiant d'opportunités technologiques et commerciales favorables ;
- Les développeurs tournés vers l'extérieur et axés sur les technologies de l'information, dotés d'un personnel hautement qualifié, investissant fortement dans les technologies de l'information et bénéficiant de conditions de marché favorables ;
- Les développeurs auto-centrés, répondant à des conditions de marché très favorables, qui mettent en œuvre des innovations de produits et de procédés à forte tenue en technologies de l'information mais à caractère incrémental et ne reposant pas sur un réseautage intensif ;
- Les innovateurs de procédés visant une réduction des coûts, opérant dans une optique de chaîne de la valeur, dont les investissements d'innovation sont surtout liés à la mise en œuvre de technologies de l'information et dont la stratégie de réseautage reflète leur positionnement dans la chaîne de la valeur ;
- Les innovateurs auto-centrés, ayant des performances marginales en matière d'innovation, dans un contexte de demande faible, de forte concurrence par les prix, et d'opportunités faibles en matière d'innovation et d'appropriabilité. Leur stratégie d'innovation consiste essentiellement en l'adaptation d'innovations générées ailleurs.

Hollenstein constate qu'il n'existe pas de différence notable entre les modes d'innovation pour ce qui est de leur incidence sur la performance économique. Par conséquent, les entreprises « ont le choix entre un éventail de mode d'innovation et que ce qui importe est que le mode qu'elles choisissent corresponde au mieux à leurs besoins propres en matière d'apprentissage »(OCDE, 2002). Autrement dit, chaque entreprise peut choisir un mode d'innovation qui convient à son secteur et ce choix dépend même des caractéristiques propres à chaque créneau.

Néanmoins, le défi majeur auquel l'entreprise doit-elle faire face est sa capacité à se réinventer et renouveler sa structure interne, en un mot à changer sa vision et sa perception des choses. De ce fait, elle peut conquérir certaines activités au profit d'autres garantissant ainsi sa croissance et pérennité futures.

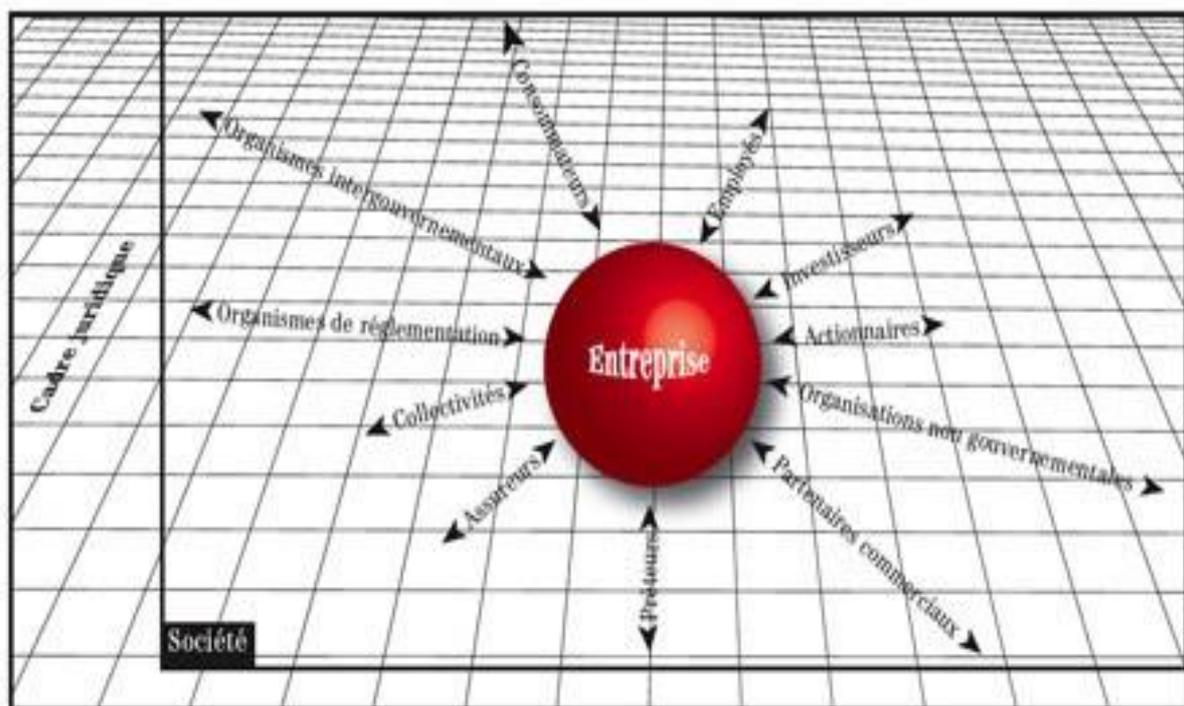
Ainsi, par exemple, le fait que « des entreprises comme Nokia et Siemens sont devenues des entreprises innovantes hautement performantes, spécialisées dans le secteur des télécommunications, témoigne non seulement d'une grande capacité d'apprentissage mais également de l'impact que de telles "réinventions stratégiques" ont sur les grappes d'entreprises environnantes ou naissantes » (OCDE, 2002). Nokia a dû se réinventer plusieurs

fois à partir des années 80 pour répondre à une demande accrue dans le secteur des télécommunications. Cette réinvention s'est focalisée autour d'un investissement croissant dans la R&D et l'innovation.

A la lumière des développements précédents, on peut affirmer qu'un projet du système national d'innovation n'est viable que s'il place l'entreprise au centre de ses priorités. A son tour, l'entreprise doit-elle accorder plus d'attention à l'innovation, à l'apprentissage et au savoir, clés de voûte de toute stratégie volontariste de compétitivité. La multitude des modes d'innovation laisse à l'entreprise une grande liberté de choix selon le secteur de son activité mais aussi selon ses propres capacités.

### ***Responsabilité sociale et responsabilité sociétale de l'entreprise***

La naissance du concept de la responsabilité sociale de l'entreprise surtout aux Etats-Unis a fait l'objet de plusieurs analyses surtout au niveau des bases et soubassements théoriques. Les premières définitions de la RSE ont touché le caractère de bonne conduite de l'action de l'entreprise en son sein, c'est à dire des pratiques managériales qui respectent une certaine déontologie éthique vis-à-vis de la production et des travailleurs.



*Source: Industry Canada, <http://www.ic.gc.ca/epic/site/csr-rse.nsf/fr/rs00129f.html>*

Toutefois, force est de constater que le concept de RSE a connu un développement notable dans sa perception. Ainsi, l'implication de l'entreprise dans la prospérité de la société a été prise en considération et a constitué le chaînon manquant du cercle devenue, conséquemment, vertueux. On est donc passé d'une responsabilité sociale à une responsabilité sociétale de l'entreprise.

Si la responsabilité sociale de l'entreprise se caractérise par : i- une démarche volontaire visant à aller au-delà des obligations légales et des conventions collectives, ii- un souci d'intégrer durablement les vues des différentes parties prenantes et iii- un engagement à

une certaine transparence (Commission de l'Union Européenne, 2001), la conception sociétale de l'entreprise doit-elle être plus large et plus globale incorporant les principes d'éthique et de l'intérêt collectif intra et inter-entreprise, d'une part, et entre cette même entreprise et la société, de l'autre.

A un autre niveau d'analyse, on ne peut pas parler de la responsabilité sociétale de l'entreprise sans l'existence auparavant d'un projet de société dans lequel la quasi totalité des citoyens se consentent autour d'un ensemble de principes, règles et normes de conduite. C'est un pacte sociétal touchant les sphères politique, économique, social, culturel, etc. qui nourrit une conviction des acteurs de l'entreprise à intégrer une dimension « para-économique » dans leur fonction principale.

### ***Responsabilité sociétale de l'entreprise et l'innovation :***

L'innovation constitue, de nos jours, l'arme stratégique entre les mains de l'entreprise afin de surmonter les défis de la compétitivité de plus en plus exacerbée et rude. La mondialisation économique avec ses différentes facettes nécessite la responsabilisation des entreprises pour entreprendre des activités de recherche et d'innovation.

Etant donné que la RSE et l'innovation se complètent et visent le même objectif (Špidla, 2006), il est évident que la mise en place de facteurs incitatifs à la performance de ladite innovation soit de mise.

Aussi, la promotion de l'innovation pourrait se faire dans le contexte de la responsabilité sociétale des entreprises garante d'un développement et d'une compétitivité de l'économie dans son ensemble. C'est à juste titre qu'apparaît cruciale la responsabilité sociétale de l'entreprise puisque ses bonnes pratiques et son dévouement envers l'innovation mène à la bonne santé de l'économie si, bien évidemment, les facteurs incitatifs existent de la part surtout des pouvoirs publics.

L'approche du système national d'innovation nourrit la réflexion autour de la mise en place de structures en interaction continue afin de d'initier et de développer des technologies nouvelles.

A notre sens, le système national d'innovation, impliquant le réseautage des opérateurs de la recherche scientifique et technologique, constitue une base incontournable pour l'entreprise afin d'asseoir une politique vigoureuse de recherche et développement. Sa responsabilité sociétale doit-elle être suivie d'une responsabilisation des autres opérateurs : les universités, productrice de savoir, les instituts de recherche publics et privés, l'Etat, la société civile, etc.

### ***Conclusion :***

Les pays en développement souffrent de maux majeurs entravant une croissance économique soutenable. Les raisons sont multiples et tellement complexes que les décideurs n'arrivent pas, à tort ou à raison, de prioriser leurs choix de politique économique.

L'entreprise se trouve seule parfois dans un combat de survie du fait de la férocité de la mondialisation et de l'ouverture croissante et sans cesse contrôlée desdits pays en développement.

Les stratégies de dernière heure et de vernis ne peuvent aucunement relever les défis de la mondialisation. Il est nécessaire de concevoir une politique nationale où l'accent serait mis sur l'homme en tant qu'acteur central de production de richesses.

L'approche du système national d'innovation propose une organisation du secteur de l'innovation au sein d'une délimitation géographique déterminée. Elle octroie à l'entreprise une place centrale dans l'initiation et la diffusion de technologies nouvelles.

Corrélée avec l'importance d'une responsabilité sociétale de l'entreprise, ladite approche mérite d'être analysée d'une façon très approfondie.

### Bibliographie

- Akesbi, A., « Enseignements tirés de l'Enquête Nationale Education-Formation : un système éducatif peu performant et coûteux pour les familles » in « L'enseignement au Maroc : gratuité ou paiement ? » A.E.M., Série : Tables rondes de l'A.E.M., Boukili impression, 1998, p. 239.
- Arthur D. Little, « The Innovative Company : Using Policy to Promote the Development of Capacities for Innovation », rapport final remis aux gouvernements participants, OECD SNI project, Cambridge, Royaume-Uni, 2001, cité par OCDE, 2002, op. cité, p. 23.
- Arvanitis R., 2004, La politique d'innovation en Chine - un essai d'interprétation, Institut de Recherche pour le Développement.
- Banque mondiale, 2006, Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité, Volume II : Etudes de base, Rapport No. 32948-MOR, 14 mars 2006.
- Benyakhlef, R., « Expérience de Managem-ONA », in. Recherche scientifique et Développement, actes de la rencontre nationale organisée par le SECRS, Rabat les 13 et 14 avril 2001.
- Centre National de la Recherche Scientifique, « Évaluation et formulation d'une nouvelle politique scientifique aux États-Unis », in. Science-the Endless Frontier 1945-1995, Columbia university, New York 20-21/09/1995. URL: <http://www.cnrs.fr/DRI/Washington/Actualité/Ntes/96/N9623W.html>, (Date de consultation : 01.06.2002).
- Conference Board du Canada et Réseau canadien de technologie, Maillage des réseaux d'innovation du Canada, actes de forum, 2002. URL : <http://ctn.nrc.ca/ctn/special/networking-report-f.pdf>, (Date de consultation : 01.12.2002).
- Gouvernement du Canada, Atteindre l'excellence, (Date de consultation : 01.12.2002).
- Gouvernement du Canada, Le système canadien d'innovation, URL: <http://www.parl.gc.ca/infocomdoc/37/1/INST/studies/reports/indu04/15-ch4-f.htm>, (Date de consultation : 01.11.2002).
- Gu, S., "Analytic Framework for National Innovation Systems", The United Nations University, Institute for New Technologies (INTECH), Discussion Paper Series, 1996, URL: <http://www.intech.unu.edu>, (Date de consultation: 01.06.2002).
- Industry Canada, URL: <http://www.ic.gc.ca/epic/site/csr-rse.nsf/fr/rs00129f.html>.
- Lahlou, M., « De la généralisation de l'enseignement et des propositions pour y parvenir », in. Financements des systèmes d'éducation et de formation. Débat sur la réforme. Actes de table ronde organisée par la fondation Abderrahim Bouabid en collaboration avec le Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Ressources Humaines les 8 et 9 mars 1996, les éditions maghrébines, Casablanca.
- Lundvall, B.A., Systèmes Nationaux d'Innovation, Londres, Printer, 1992, in. Gu, S., 1996, "Analytic Framework for National Innovation Systems", The United Nations University, Institute for New Technologies (INTECH), Discussion Paper Series. URL: <http://www.intech.unu.edu>, (Date de consultation : 01.12.2002).
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), Dynamiser les systèmes nationaux d'innovation, Les éditions de l'OCDE, France, 2002.
- Psacharopoulos, G. et Woodhall, M., L'éducation pour le développement. Une analyse des choix d'investissement, Economica, 1988.
- Špidla V., 2006, Stimuler l'innovation pour une responsabilité sociale des entreprises, communication présentée à la Conférence sur « Corporate Social Responsibility policies promoting innovation and Competitiveness », Hotel La Plaza, Bruxelles 22 novembre 2006. url : [http://ec.europa.eu/employment\\_social/speeches/2006vs\\_061122\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/speeches/2006vs_061122_fr.pdf).

